

Evaluation du Plan Régional de Santé (PRS) 2018 – 2022

Concertation territoriale pour le Conseil National de la Refondation (CNR) consacré à la santé

Séminaire CRSA – Vannes

Restitution

17 janvier 2023

V2

La CRSA Bretagne a engagé une démarche consultative pour contribuer à l'évaluation du PRS

- Cette démarche associe le **plus de participants possible** au sein des différents collèges de la CRSA ainsi qu'au sein des CTS.
- Elle est ouverte également aux **citoyens et aux acteurs du système de santé**, qui ont été sollicités via une enquête en ligne
- Cette consultation débouchera sur une **contribution à l'évaluation** du PRS, qui alimentera les travaux animés par l'ARS pour la construction du nouveau PRS (travaux prévus au premier semestre 2023).
- Pour accompagner la CRSA dans la mise en œuvre de cette démarche, une **équipe de consultants** de la société Eurogroup Consulting a été désignée, dans le cadre du marché-cadre de la centrale d'achats UGAP
- L'accompagnement des consultants **a débuté fin avril** et se poursuit jusqu'à **début janvier 2023**.
- **48 personnes** se sont exprimées dans le cadre de 14 entretiens, **2499 personnes** ont participé à l'enquête. Ces 2 actions sont à présent terminées. Les principaux **résultats des entretiens et de l'enquête en ligne** vous seront présentés dans le cadre de cette journée..

La démarche d'évaluation est structurée autour de 4 modules complémentaires

1. Entretiens ciblés

Permettent de cibler des contributeurs au sein de la CRSA pour recueillir leur avis, sous forme d'entretiens collectifs

→ Collèges CRSA

2. Plateforme en ligne

Permet, via un questionnaire ouvert à tous, de recueillir de façon large les avis des Bretons, ainsi que ceux des acteurs du système de santé (professionnels, citoyens, organisations et associations...)

→ Grand public, acteurs du système de santé

3. Ateliers

Ateliers territorialisés permettant de nourrir la réflexion, sur la base d'une documentation fournie par l'ARS, prenant en compte les spécificités de chaque territoire de la région

→ Membres des CTS

4. Séminaires CRSA

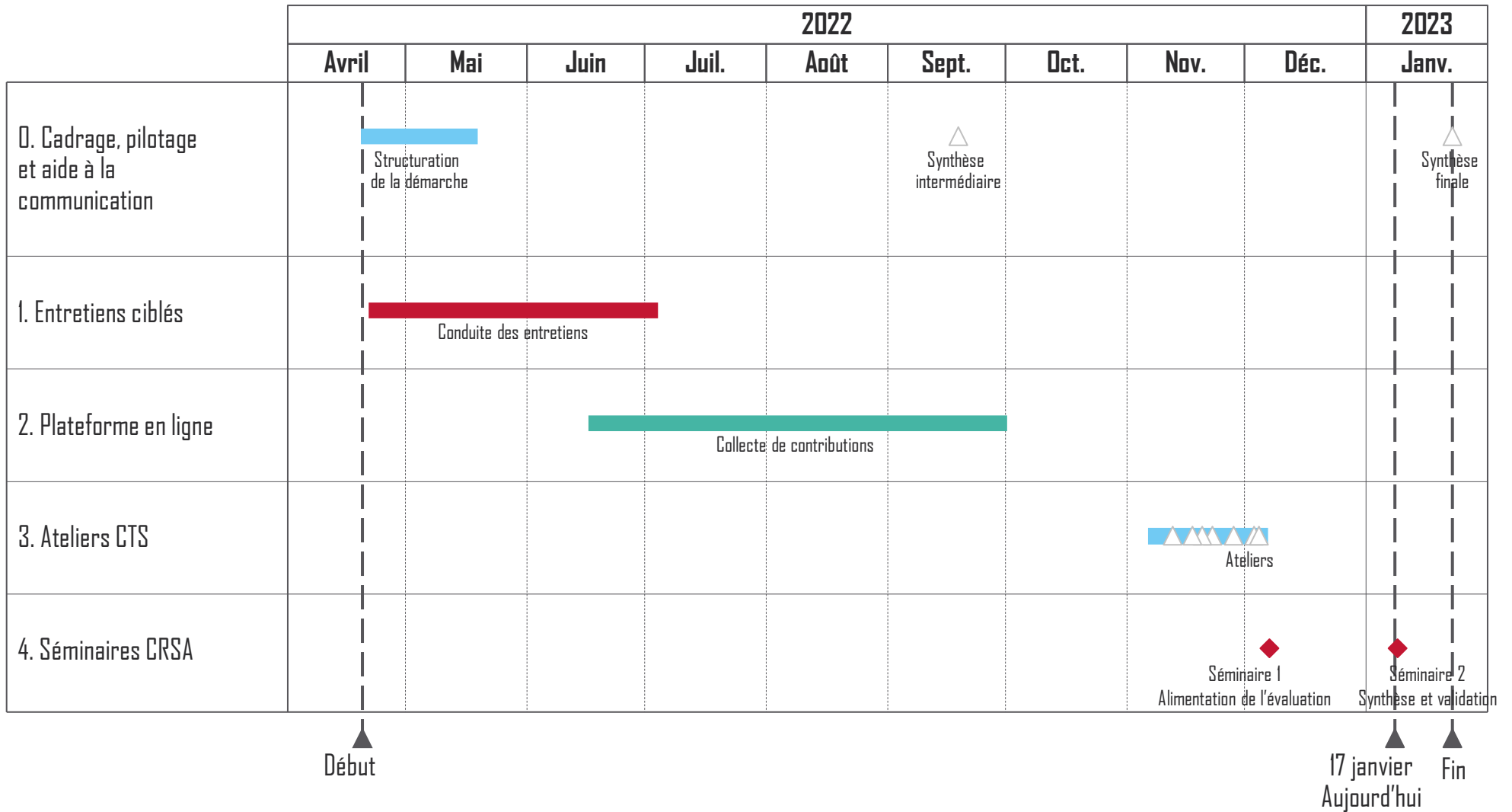
Séminaires pléniers de la CRSA dédiés à l'évaluation du PRS, permettant de compléter les résultats issus des 3 autres modalités, et de formuler et adopter une synthèse de l'évaluation

→ Membres de la CRSA

← Activités déjà réalisées

17 janvier 2023
(aujourd'hui)

La démarche d'évaluation est engagée depuis avril et se poursuit jusqu'à fin janvier



Objectif des ateliers du jour



L'objectif des ateliers du jour est de formuler des recommandations de la CRSA à l'ARS pour le PRS 2023-2027 qui sera élaboré dans les mois à venir.

Répartition par atelier

N°	1. Prévention	2. Accès au services de santé	3. Métiers de la santé dans les territoires	4. Vieillesse, handicap et précarité		
-	<i>Animatrice : Lauren BURLETT Salle : 11</i>	<i>Animatrice : Caroline SCHWARTZ Salle : 8</i>	<i>Animatrice : Caitlin CARMODY Salle : 21</i>	<i>Animateur : Karim MEJRI Salle : 17</i>		
1	COMBE MICHEL	ADRIAN FRANCK	BLAIZE HELENE	ARZEL YANNICK	16	PICHON PHILIPPE
2	DUROUCHOUX LUC	ALEMAN-TREVIDIC MARIE-HELENE	COUTURIER THOMAS	BAGCI OZGE	17	TREGUER STEVEN
3	FRAIN SOPHIE	AUTRET JOSIANE	GOBIN FREDERIC	CALMANTI SARA	18	LE FALHER CHRISTIAN
4	GARENAUX MARYSE	BARON HERVE	LEPAGE JESSICA	CLEMENT SYLVAIN	19	LE GAGNE ANNE
5	JAN CHRISTOPHE	COLAS FABIENNE	ROYER PASCAL	CUSSONNEAU MYRIAM	20	AUVET CHARLES
6	KAS FABRICE	CORDIER PATRICK	SURGET MARYANNICK	DE LA FAYOLLE SYLVAIN		
7	LE BIHAN SANDRINE	DE DIEULEVEULT LOIC	ZENATTI YANN	DENIEL NELLY		
8	LE BRIZAULT DOMINIQUE	GAUDIN PIEL PASCALE	DIETRICH JEAN-FRANCOIS	DESCHAMPS PIERRE-YVES		
9	LOISEL PIERRE	HUTIN PASCAL	JEAN CARPENTIER	FRAYGEFOND PASCALE		
10	MOUGIN LUC	LE BOURHIS HERVE		FROMAGEAU FRANCOISE		
11	PESSIEAU JACQUES	LE HETET HUBERT		HEUZE JOEL		
12	PEUZIAT-BEAUMONT YVES	MAIGNAN ELISABETH		LE GALLO MARIE-FRANCOISE		
13	POULAIN YANNICK	THORAVAL PATRICE		LOZAC'H CATHERINE		
14	PRESTEL THIERRY			MARQUET YANNICK		
15	TRON ISABELLE			MEUNIER JACK		

 Répartition par atelier

N°	5. Santé mentale	6. Responsabilité populationnelle / maladies chroniques	7. Santé environnementale	8. Innovation en santé
-	<i>Animatrice : Lauren BURLETT Salle : 11</i>	<i>Animatrice : Caroline SCHWARTZ Salle : 8</i>	<i>Animateur : Karim MEJRI Salle : 17</i>	<i>Animatrice : Caitlin CARMODY Salle : 21</i>
1	ARZEL YANNICK	ADRIAN FRANCK	BAGCI OZGE	COMBE MICHEL
2	AUTRET JOSIANE	ALEMAN-TREVIDIC MARIE-HELENE	CUSSONNEAU MYRIAM	DE DIEULEVEULT LOIC
3	BRUNEAU LIONEL	AUVET Charles	DUROUCHOUX LUC	DE LA FAYOLLE SYLVAIN
4	COLAS FABIENNE	BARON HERVE	FRAIN SOPHIE	DENIEL NELLY
5	CORDIER PATRICK	BLAIZE HELENE	FRAYGEFOND PASCALE	DIETRICH JEAN-FRANCOIS
6	FROMAGEAU FRANCOISE	CLEMENT SYLVAIN	GAUDIN PIEL PASCALE	GARENAUX MARYSE
7	GLEMAREC ELODIE	COUTURIER THOMAS	KAS FABRICE	LEPAGE JESSICA
8	GOBIN FREDERIC	HEUZE JOEL	LE BRIZAULT DOMINIQUE	MOUGIN LUC
9	GUILLEVIN MICHEL	HUTIN PASCAL	LOISEL PIERRE	NICOLAS BEATRICE
10	LOZAC'H CATHERINE	LE BOURHIS HERVE	MAIGNAN ELISABETH	PIERRE YVES-DESCHAMPS
11	MEUNIER JACK	LE GALLO MARIE-FRANCOISE	MARQUET YANNICK	
12	PEUZIAT-BEAUMONT YVES	LE HETET HUBERT	PESSIEAU JACQUES	
13	POULAIN YANNICK	LIECHTMANEGER NICOLAS	PRESTEL THIERRY	
14	SURGET MARYANNICK	MARECHAL TRISTAN		
15	TREU MULLER JULIEN	PICHON PHILIPPE		
16		ROYER PASCAL		
17		THORAVAL PATRICE		
18		TRON ISABELLE		
19		ZENATTI YANN		

Thème 1 : Prévention

Synthèse des recommandations de la CRSA

#	Objectifs et recommandations pour l'ARS convenus du séminaire CRSA du 17 janvier 2023
1	<p>Intégrer les éléments de prévention et de promotion de la santé dans le parcours des enfants et des jeunes, notamment à l'école (école promotrice de la santé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les parcours éducatifs en santé des élèves, avec une progressivité des apprentissages pour une montée en compétence graduée • Former et informer à la fois les jeunes, les parents, ainsi que les enseignants et assistants éducatifs à la prévention et à la promotion de la santé (premiers secours, santé mentale, nutrition, lutte contre la sédentarité, bien-être, compétences psychosociales...) : former l'ensemble du système périscolaire
2	<p>Avoir un environnement favorable à la santé: agir au plus près de la population former et sensibiliser l'ensemble de la population</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir au plus près de la population : former et sensibiliser l'ensemble de la population afin qu'elle soit actrice de son environnement • Renforcer l'animation territoriale: • Définir les moyens d'actions pour promouvoir un environnement favorable à la santé • Développer les partenariats territoriaux et éviter une approche en silos (exemple, former et soutenir davantage les élus sur les sujets de prévention, leur apporter un soutien dans la réalisation des projets)
3	<p>Promouvoir les dépistages, selon les recommandations scientifiques en vigueur, et en soutenir l'équité d'accès (réduction des inégalités sociales de santé). Renforcer le repérage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser le suivi post-repérage et garantir l'accompagnement des populations
SOCLE	Chaque action s'inscrit dans le cadre d'une approche transverse et mise en place de manière précoce

Thème 2 : Accès aux services de santé

Synthèse des recommandations de la CRSA

#	Objectifs et recommandations pour l'ARS convenus du séminaire CRSA du 17 janvier 2023
1	Développer la délégation de tâches pour les professionnels de santé et valoriser leurs missions : par exemple les IPA, les kinés (lombalgie, entorse de cheville par exemple), tout en adaptant la gradation de l'accès au soin (le soin n'est pas le médecin)
2	Favoriser le développement des dispositifs permettant la prise en charge coordonnée (CPTS, DAC, etc) ou la prise en charge pluriprofessionnelle locale (MSP, CDS, CLS, CTS, ESP)
3	Faciliter et développer les opérations « d'aller-vers » et les consultations avancées pour des consultations de spécialité, en mobilisant les médecins des structures hospitalières publiques et privées
4	Organiser la permanence des soins sur l'ensemble du territoire régional , par spécialité : S'assurer que la contrainte en matière de PDS est partagée de façon équitable (entre public / privé, libéral / hospitalier...) Dédier des enveloppes de financement des PDS plus conséquentes et plus pérennes pour compenser l'activité PDS Soutenir, valoriser et généraliser les initiatives réussies en matière de PDS
5	Développer l'accès direct aux soins pour éviter la perte de chance dans les champs de compétence de chaque professionnel et en collaboration avec le médecin traitant lorsqu'il y en a un
6	Permettre la sortie des patients pour éviter les bloqueurs de lit et ainsi faciliter l'accès aux services de santé hospitalier , tout en s'assurant du suivi de la prise en charge à domicile
7	Limiter le renoncement au soin notamment en limitant le reste à charge ou en accompagnant les patients vers les aides existantes

Thème 3 : Métiers de la santé dans les territoires

Synthèse des recommandations de la CRSA

#	Objectifs et recommandations pour l'ARS convenus du séminaire CRSA du 17 janvier 2023
1	Harmoniser les politiques salariales au sein des établissements quel que soit le statut des professionnels et valoriser la pénibilité au travail en fonction de notamment de l'ancienneté.
2	Renforcer l'accompagnement dans la montée en compétences des professionnels
3	Revoir les modes d'organisation en favorisant le travail collaboratif tout en laissant de l'autonomie de gestion aux équipes soignantes
4	Redonner des marges de manœuvre aux équipes soignantes en veillant à la qualité et la pertinence des soins
5	Sensibiliser la population générale aux atouts des métiers de la santé et aux besoins de recrutement dans ce secteur
6	Créer des vocations chez les jeunes et étudiants
7	Renforcer l'interconnaissance des professionnels relative aux métiers de la santé
8	S'adapter à l'évolution des besoins en qualité de vie des professionnels en facilitant leur installation et en veillant à leur équilibre vie pro / vie perso
9	Mettre en place les moyens donnant envie aux professionnels d'exercer dans des secteurs (zone géographique / secteur métier) en « tension »
10	Renforcer le rôle des Directions Territoriales: qu'elles soient capables d'aller identifier et de jouer un rôle de relais, de soutien, de facilitateur dans l'attractivité des métiers

En synthèse, les recommandations émises au nom de la CRSA pour la construction du PRS :

- Considérer les questions de professionnels de santé comme une chaîne qui va du domicile aux établissements pour une harmonisation des politiques salariales quel que soit le statut des professionnels et qui s'ajuste au parcours du patient.
- Renforcer le rôle des Directions Territoriales: qu'elles soient capables d'aller identifier et de jouer un rôle de relais, de soutien, de facilitateur dans le sujet l'attractivité des métiers
- Redonner une liberté avec des politiques régionales de formation, avec des logiques spécifiques et sectoriels
- Appliquer la souplesse d'organisation des équipes dans une souplesse administrative

Thème 4 : Vieillesse, handicap et précarité

Synthèse des recommandations de la CRSA

#	Objectifs et recommandations pour l'ARS convenus du séminaire CRSA du 17 janvier 2023
1	<p>Appuyer les personnes en situation de vulnérabilité dans l'accès aux droits à la santé et dans leur parcours de vie en respectant leur choix, favoriser l'accessibilité universelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir et accompagner les aidants et anticiper l'évolution de la démographie des aidants <ul style="list-style-type: none"> Développer les solutions de répit Développer une offre de parcours adaptée et graduée pour offrir un véritable choix pour toutes les populations. Faire connaître les dispositifs existants, notamment en termes de prévention, pour les usagers et pour les acteurs institutionnels (CR, CD...) <ul style="list-style-type: none"> Les rendre plus lisibles Rationaliser les services proposés à l'échelon de territoire de vie, promouvoir les guichets de proximité Faire connaître les meilleures pratiques Décloisonner les démarches entre les populations des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en situation de précarité Favoriser le « aller-vers » (ex : bus de soins avec médecins et assistante sociale qui passent chez les personnes isolées, les personnes les plus précaires) Mieux faire fonctionner les instances de coordination de proximité avec le concours d'une personne ressource pour : <ul style="list-style-type: none"> Accompagner dans le parcours de vie Conforter la coordination des interventions des professionnels sur un territoire de vie et de santé
2	<p>Renforcer les ressources humaines et financières et faire évoluer les pratiques professionnelles et les parcours sur les territoires</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'attractivité Réévaluer les rémunérations Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles : télésanté, télétravail, importance du numérique, nouveau rapport au travail des jeunes... Développer un plan de formation pour les professionnels, en particulier : promouvoir davantage le secteur médico-social pour attirer des candidats Intégrer le rapport au travail des nouvelles générations dans les pratiques de management et de recrutement
3	<p>Permettre à la population de mieux vieillir et éviter le non-recours aux droits, grâce à la prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> Repérer la fragilité par le renforcement de la prévention Mettre en place des plans de prévention adaptés à la personne Renforcer le rôle de Référent prévention
4	<p>Améliorer l'image, déconstruire les préjugés, et renforcer le pouvoir d'agir des personnes vieillissantes, en situation de handicap et/ou en situation de précarité</p>
5	<p>Expérimenter et soutenir des formes de transformation de l'offre et d'innovation en réponse au virage inclusif Augmenter les capacités et le ratio personnels / patients notamment dans les EHPAD</p>
6	<p>Remettre de l'humain dans la relation soignants / usagers</p>

Thème 5 : Santé mentale

Synthèse des recommandations de la CRSA

#	Objectifs et recommandations pour l'ARS convenus du séminaire CRSA du 17 janvier 2023
1	<p>Renforcer l'offre et l'accès en santé mentale : notamment en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer prioritairement à destination des jeunes: plus tôt a lieu l'intervention, meilleur est le pronostic • Renforcer l'offre et l'accès à chaque étape de la vie • Se focaliser sur le champs du handicap et la population vieillissante et population précaires • Développer les équipements
2	<p>Renforcer tout ce qui peut permettre d'agir le plus possible en prévention des pathologies, de leur aggravation, des situations de crises, de l'apparition et de l'aggravation du handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la prévention et les compétences psychosociales • Faire connaître les dispositifs et plans d'actions existants (CLSM, CLS, CSSM, PTSM) • Prendre en compte la nécessité d'accompagnement des familles et des aidants qui peut aussi favoriser le dépistage en amont
3	<p>Poursuivre le développement de coopérations entre soins primaires et soins spécialisés de psychiatrie d'une part, soins spécialisés et accompagnement social et médico-social d'autre part</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coopération entre les différents acteurs • Renforcer l'articulation entre médico-social et sanitaire • Renforcer la réhabilitation entre médico social et sanitaire • Favoriser un hôpital qui doit être reconnu comme un plateau technique médico-social • Adapter les ressources par territoires et spécialités • Développer la réhabilitation psycho-sociale
4	<p>Développer une approche de gradation des soins incluant soins primaires avec les médecins généralistes et les psychologues, soins spécialisés de psychiatrie ambulatoires et hospitaliers et soins de recours de psychiatrie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une approche globale pour éviter une focalisation et saturation de l'hôpital et une rupture de parcours

En synthèse, les recommandations émises au nom de la CRSA pour la construction du PRS ?

- ✓ Prendre en compte tous les contra-locaux existants pour les harmoniser et les faire connaître, nécessité d'autant plus importante en Bretagne
- ✓ Déstigmatiser la santé mentale et permettre un accès à la prévention et aux services de santé dans chaque territoire
- ✓ Renforcer l'articulation entre le sanitaire et le médico-social : renforcer la fluidité et la continuité des parcours

Thème 6 : Santé publique par l'approche populationnelle

Synthèse des recommandations de la CRSA

#	Objectifs et recommandations pour l'ARS convenus du séminaire CRSA du 17 janvier 2023
1	<p>Acculturer les professionnels de santé, la population et les élus à la santé publique par l'approche populationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclure dans les appels à projet des critères d'approche populationnelle • Avoir des ambassadeurs de l'approche populationnelle sur l'ensemble de la région • Faire connaître la démarche d'approche populationnelle, sensibiliser notamment les professionnels de santé pour leur montrer qu'ils ont toute leur place dans ce dispositif
2	<p>Identifier les populations à risque et agir sur les déterminants de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir, repérer et partager les critères d'éligibilité de la population à risque (définir des plateformes de repérage de la fragilité)
3	<p>Mobiliser et coordonner les acteurs de santé, mettre en place les outils de partage d'expérience et de pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place les outils de partage d'expérience et de pratique • Développer les outils de télésanté et identifier les outils « territoire »
4	<p>Identifier et définir les besoins du territoire et les populations cibles de la démarche d'approche populationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire les filières territoriales autour des priorités de chaque territoire • o Ressources à mobiliser : Mise en place d'un comité de pilotage avec représentants CPTS, hôpital, élus, représentants des usagers, ARS, CPAM, éducation nationale, URPS, CTS, ordres professionnels ; recrutement d'un chargé de mission pour la coordination (par exemple avec un financement Article 51) ; Diagnostic ORS : portraits de territoire plus ciblés ; Outil datapathologie ; CPAM ; DAC
5	<p>Améliorer la qualité de vie de la population</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'éducation thérapeutique des patients

Thème 7 : Santé environnementale

Synthèse des recommandations de la CRSA

#		Objectifs et recommandations pour l'ARS convenus du séminaire CRSA du 17 janvier 2023	
		Objectif global : Adopter une démarche « une seule santé » (One Health)	
1	Changer de paradigme pour introduire l'environnement dans le champ de la Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Poser un diagnostic territorial Santé-Environnement pour tous les territoires de Bretagne • Équilibrer l'approche par les risques avec une approche positive (valoriser les atouts environnementaux des territoires) • Développer une méthodologie pour favoriser la santé liée à l'environnement • Donner accès aux données / partager les données environnementales 	<p>4 Anticiper l'évolution démographique de la population bretonne, dans une approche environnementale de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quantité d'eau disponible / Traitement des eaux usées • Occupation des sols
2	Mieux sensibiliser et éduquer la population sur l'état de l'environnement, les facteurs de risque environnementaux et les moyens d'agir	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'école hors-les-murs, école du dehors • Informer les professionnels de la petite enfance et des jeunes parents • Promouvoir la sobriété numérique 	<p>5 Prendre en compte le dérèglement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Végétalisation des villes et des centres urbains (re-naturalisation des sols) • Favoriser les îlots de fraîcheur)
3	Rendre et promouvoir un cadre de vie favorable à la santé	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les modes de vie et pratiques professionnelles • Lutter contre la pollution sonore et le bruit • Améliorer la qualité de l'air, de l'eau et des sols • Lutter contre la pollution électromagnétique (ondes, lignes haute tension, réduire le débit d'absorption spécifique (DAS)) 	<p>6 Prendre en compte l'éco-anxiété dans le cadre de la santé mentale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'écoute et les échanges sur les problématiques environnementales • Lutter contre la Surinformation
			<p>7 Poursuivre le dialogue avec les groupes professionnels qui résistent face aux actions nécessaires pour la santé environnementale et les accompagner dans le changement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pédagogie : expliquer que ce qui est mauvais pour l'homme dans ses activités humaines est aussi mauvais pour l'environnement • Comprendre les motivations des groupes professionnels pour trouver les arguments et recueillir leur adhésion • Renforcer les canaux d'information / Lutter contre la désinformation • Mettre en place des conditionnalités pour les aides

Thème 8 : Innovation en santé

Synthèse des recommandations de la CRSA

#	Objectifs et recommandations pour l'ARS convenus du séminaire CRSA du 17 janvier 2023
1	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'innovation pour faciliter l'accès aux soins des personnes avec des déficiences, et mettre en place un vrai accès aux soins pour tous • Sensibiliser sur les innovations et accompagner les établissements et les usagers dans leur mise en place
2	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'intelligence Artificielle pour support aux dispositifs de santé, repérage des risques (alertes critères) ,l'aide à l'autonomie et la prévention
3	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux structures de soins et informer la population avec des innovations en transport via des appel de projet et le développement de la domotique
4	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une banque de projets avec tous les projets innovateurs, et recensé les expériences sur le plan national avec les personnels et la population afin de partager et capitaliser avec les personnels et la population
5	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une culture d'évaluation systématique et sur ce qui est déjà mis en place



Annexes : rappels des éléments détaillés issus des précédents ateliers CTS et CRSA, discutés pendant le séminaire du 17 Janvier

Thème 1 : Prévention

Propositions détaillées (1/3)

#	Propositions très prioritaires CRSA du 6 décembre 2022	Actions identifiées le 6 décembre 2022	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
1	Intégrer les éléments de prévention dans le parcours scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un passeport prévention tout au long du parcours scolaire avec des formations et une adaptation en fonction de l'âge Nourrir les programmes, développer et favoriser le transfert de compétences, et développer les programmes éducatifs de santé Coconstruire une expérimentation avec l'éducation nationale et en développant des partenariats à l'échelle locale puis nationale 	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'école promotrice de santé avec pour objectif d'approfondir les compétences s'inscrivant dans une progressivité et en lien avec le projet d'écoles et établissements Renforcer la formation pas uniquement en périphérie et la coopération avec des partenaires Prendre en compte les évolutions des thématiques et renforcer la formation du personnel Renforcer les interventions qui doivent permettre de se former pour s'autonomiser dans la capacité à la pratique du renforcements des compétences psychosociales <p><i>Exemple: élèves ambassadeurs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Considérer le passeport prévention comme un outil de traçabilité de l'enfant et pas forcément de formation mais d'acquisitions de compétences Travailler en collaboration avec le périscolaire, les associations: l'ensemble de l'écosystème éducatif
2	Développer un environnement favorable à la santé: agir au plus près de la population former et sensibiliser l'ensemble de la population	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une cellule au sein de l'agglomération dédiée à la prévention regroupant l'ensemble des acteurs Accompagner les collectivités (<u>Exemple</u> : Avec les élus, renforcer la lutte contre la sédentarité en développant un urbanisme favorable à l'activité) Lever les freins juridiques qui font que l'agglomération ne peut pas systématiquement venir en soutien aux communes 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'animation territoriale Définir les moyens d'actions pour promouvoir un environnement favorable à la santé Développer les partenariats territoriaux et éviter une approche en silos (exemple, Exemple: Développer les Ecoles du dehors qui est expérimentale Capitaliser sur « diagnostic santé » qui évalue les projets mis en place (utile pour les élus) Former et soutenir davantage les élus sur les sujets de prévention, leur apporter un soutien dans la réalisation des projets

Thème 1 : Prévention

Propositions détaillées (2/3)

#	Propositions très prioritaires CRSA du 6 décembre 2022	Actions identifiées le 6 décembre 2022	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
3	<p>Développer un environnement favorable à la santé: agir au plus près de la population former et sensibiliser l'ensemble de la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Former à la définition de la prévention • Développer les programmes de compétences psychosociales et le parcours éducatif en santé • Construire le parcours de formation aux premiers secours dès le début du parcours scolaire • Coordonner les acteurs avec les parents, à inclure dans la démarche les partenariats et à ne pas travailler en silo • S'appuyer sur les relais locaux et notamment les collectivités territoriales qui peuvent jouer un rôle majeur (<u>Exemple</u> : en addictologie, pour répondre à l'objectif d'atteindre les populations isolées, mettre en place des équipes mobiles soutenues par l'ARS et possiblement en lien avec les communes) • Ne pas se restreindre à la prévention de la population "à risques" et prendre en compte les sous-consommateurs • Travailler sur des populations cibles en fonction de leurs priorités • Renforcer l'efficacité dans l'interpellation des acteurs • S'appuyer sur le chargé de prévention du CLS (contrat local de santé) qui a un rôle utile avec une aide à la coordination aux acteurs • Être accompagné par le national, en ce qui concerne la lutte contre les addictions et la régulation de la publicité pour les produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une logique d'approche populationnelle: et renforcer l'animation territoriale • Etendre les dispositifs qui existent, mettre en lien les différents acteurs et développer un partenariat en santé • Capitaliser sur les CLS • Prendre en compte l'importance de l'école en tant que relai, qui permet de faire passer le message plus largement • Développer les hôpitaux de proximité et capitaliser sur les CPTS • Capitaliser sur l'ensemble des acteurs, des professionnels de santé qui peuvent être des « promoteurs de santé »

Thème 1 : Prévention

Propositions détaillées (3/3)

#	Propositions très prioritaires CRSA du 6 décembre 2022	Actions identifiées le 6 décembre 2022	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
4	Promouvoir l'accès au dépistage et l'intensifier	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la prise d'initiative du patient, la prise de rendez-vous pour un dépistage : Ne pas orienter les messages "facteur de risque", rendre les messages liés au dépistage moins injonctifs et plus fréquents pour favoriser les changements de comportement Coordonner et prioriser les actions de dépistage, les cibler par rapport aux axes prioritaires Mieux identifier les populations à risque, et « aller vers » Se focaliser sur la prise en charge du dépistage avec un accompagnement Poursuivre la prise en charge après le dépistage : transferts de résultats, orientation pour la prise en charge (<u>Exemple</u>: Mise en place efficace du dispositif « aime tes dents » avec une prise en charge intégrale) 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès au dépistage et prendre en compte les inégalités d'accès Favoriser la prise en charge globale et la continuité des soins

Thème 2 : Accès aux services de santé

Propositions détaillées (1/3)

#	Propositions très prioritaires CRSA du 6 décembre 2022	Actions identifiées le 6 décembre 2022	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
1	<p>Développer la délégation de tâches pour les professionnels de santé et valoriser leurs missions : par exemple les IPA, les kinés (lombalgie, entorse de cheville par exemple), tout en adaptant la gradation de l'accès au soin (le soin n'est pas le médecin)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir, au niveau national, les règles de délégation de tâches : acte déléguable, traçabilité des actes, responsabilité des actes... Avec le médecin comme coordinateur des soins • Assurer une reconnaissance statutaire et conventionnelle, ainsi qu'un support financier des métiers et de l'équipe (collectivement) ➔ <i>Remarque en atelier : action nationale, non déclinable localement</i> • Mobiliser toutes les ressources (télémédecine notamment) • Créer un pool de médecins ou autre professionnel de santé (via la délégation de tâches) pour prendre en charge des demandes ponctuelles (certificat de décès, validation de l'entrée en EHPAD) • Favoriser la gradation des soins dans l'exercice pluriprofessionnel ➔ <i>Remarque en atelier : l'objectif est plutôt de chercher à adapter la gradation des soins via l'expérimentation de nouvelles modalités de délégation de tâches.</i> • Réduire le temps administratif des soignants pour renforcer le temps auprès du patient 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter et évaluer des modalités de délégation de tâches au niveau régional • Développer la télémédecine (dont la téléexpertise) en lien avec les OTP • Créer un pool de médecins ou autre professionnel de santé (via la délégation de tâches) pour prendre en charge des demandes ponctuelles (certificat de décès, validation de l'entrée en EHPAD) • Simplifier les tâches administratives
2	<p>Favoriser le développement des dispositifs permettant la prise en charge coordonnée (CPTS, DAC, etc.) ou la prise en charge pluriprofessionnelle locale (MSP, CLS, CTS, ESP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître les dispositifs de coordination qui existent • Viser à terme que tout professionnel de santé ambulatoire soit dans un dispositif coordonné et pluridisciplinaire • Généraliser les projets de santé de territoire entre les hôpitaux et la médecine de ville, notamment les CPTS de leur territoire • Renforcer les DAC pour les tâches de coordination pour décharger les hôpitaux • Renforcer la formation et le rôle de coordinateur et généraliser les postes de coordinateur (dans les CPTS, MSP, CDS et dans les hôpitaux) • Intégrer la coordination dans les cursus de formation initiale et continue, notamment pour les médecins 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter et évaluer de nouveaux dispositifs de coordination • Faire connaître les dispositifs de coordination qui existent • Viser à terme que tout professionnel de santé ambulatoire puisse intégrer un dispositif coordonné et pluridisciplinaire • Intégrer la coordination dans les cursus de formation initiale et continue, pour tous les professionnels <p><i>Le groupe n'a pu finaliser l'analyse de toutes les actions de cet objectif lors de l'atelier.</i></p>

Thème 2 : Accès aux services de santé

Propositions détaillées (2/3)

#	Propositions très prioritaires CRSA du 6 décembre 2022	Actions identifiées le 6 décembre 2022	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
3	Faciliter et développer les opérations « d'aller-vers » et les consultations avancées pour des consultations de spécialité, en mobilisant les médecins des structures hospitalières publiques et privées	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les ressources (financières et RH) pour répondre à l'accroissement de la demande pour des opérations d'aller-vers Mettre à disposition une structure d'accueil (par exemple: locaux par les mairies) Veiller à garantir : <ul style="list-style-type: none"> L'insertion dans le cadre d'une coordination (exercice coordonné) La continuité des soins (suivi après la consultation) La disponibilité des transports 	<i>Non traité en atelier</i>
4	Organiser la permanence des soins sur l'ensemble du territoire régional, par spécialité : <ul style="list-style-type: none"> S'assurer que la contrainte en matière de PDS est partagée de façon équitable (entre public / privé, libéral / hospitalier...) Dédier des enveloppes de financement des PDS plus conséquentes et plus pérennes pour compenser l'activité PDS Soutenir, valoriser et généraliser les initiatives réussies en matière de PDS 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place plus de maisons médicales de garde pour organiser / structurer la permanence des soins, notamment pendant la nuit et le weekend, dans le secteur libéral Renforcer et élargir la participation sur la PDSA des libéraux (notamment sur les spécialités – ophtalmo, dentiste) et renforcer le rôle de l'effectif Veiller à protéger les professionnels de santé, notamment face aux agressions Veiller à ne pas oublier les spécificités de la PDES (permanence de soins des établissements de soins) 	<i>Non traité en atelier</i>
	Associer les maires aux démarches de santé sur leurs territoires, notamment pour promouvoir l'exercice coordonné et créer plus de CPTS, MSP...	<ul style="list-style-type: none"> Identifier toutes les surfaces potentielles (projets de constructions immobiliers) pour identifier le potentiel d'installation des MSP, spécialistes... 	Objectif supprimé et rattaché à l'objectif 2

Thème 2 : Accès aux services de santé

Propositions détaillées (3/3)

#	Propositions très prioritaires CRSA du 6 décembre 2022	Actions identifiées le 6 décembre 2022	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
5	Développer l'accès direct aux soins pour éviter la perte de chance dans les champs de compétence de chaque professionnel et en collaboration avec le médecin traitant lorsqu'il y en a un	<i>Sans objet</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre, développer et évaluer de nouvelles expérimentations d'accès direct aux soins
6	Permettre la sortie des patients pour éviter les bloqueurs de lit et ainsi faciliter l'accès aux services de santé hospitalier	<i>Sans objet</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des groupements d'employeurs pour sécuriser les revenus des employés • Développer des structures d'aval transitoires pour les patients ou des hôtels hospitaliers • Travailler sur le lien ville-hôpital (en faire un indicateur socle ?)
7	Limitier le renoncement au soin notamment en limitant le reste à charge ou en accompagnant les patients vers les aides existantes	<i>Sans objet</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les patients sur les aides existantes

Thème 3 : Métiers de la santé dans les territoires

Propositions détaillées (1/3)

#	Propositions très prioritaires CRSA du 6 décembre 2022	Actions identifiées le 6 décembre 2022	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
1	<p>Harmoniser les politiques salariales au sein des établissements quel que soit le statut des professionnels et valoriser la pénibilité au travail en fonction de notamment de l'ancienneté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser les politiques d'attractivité (dont les rémunérations) dans tous les secteurs de la santé (médico-social, privé, public, à domicile, libéral). • Mieux reconnaître la pénibilité (travail de nuit, weekend, horaires décalés) : reconnaissance salariale et sur le long terme, par une valorisation dans les retraites par exemple • Faire évoluer la réglementation, les conventions de gestion au sein des établissements / ordres • Etendre / veiller à l'application de la prime grand âge et la prime Ségur 2 pour tous les professionnels, notamment ceux exerçant l'aide à domicile. 	<ul style="list-style-type: none"> • Considérer les questions de professionnels de santé comme une chaîne qui va du domicile aux établissements pour une harmonisation des politiques salariales quel que soit le statut des professionnels et qui s'ajuste au parcours du patient.
2	<p>Renforcer l'accompagnement dans la montée en compétences des professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les accompagner davantage dans leur parcours d'apprentissage en libérant du temps de formation, en favorisant les immersions ou échanges entre établissements...etc • Laisser le temps aux professionnels de se former / de s'informer de telle façon à ce qu'il se sente en capacité d'agir, quel que soit le mode d'organisation choisi • Réduire les contraintes pour devenir maître de stage / tuteur • Mettre en pratique des formations en alternance pour les aides-soignants, infirmiers, etc. (en gardant en tête l'adaptation aux terrains) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser les moyens de formation: pour renforcer l'accompagnement dans la montée en compétences des professionnels de façon prioritaire • Redonner une liberté pour les formations et créer des politiques régionales de financement pour les différentes formations et créer en créant une transversalité • Faire évoluer les programmes de formation (grand décalage entre les besoins et l'offre) et impliquer les professionnels

Thème 3 : Métiers de la santé dans les territoires

Propositions détaillées (2/3)

#	Propositions très prioritaires CRSA du 6 décembre 2022	Actions identifiées le 6 décembre 2022	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
3	Revoir les modes d'organisation en favorisant le travail collaboratif tout en laissant de l'autonomie de gestion aux équipes soignantes	<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la charge administrative et renforcer la délégation de tâche (notamment administratives) • Permettre et faciliter les expérimentations sur la gestion autonome des plannings par les intervenants à domicile (cela réduit les absentismes) • Ajuster le ratio soignant / patient (notamment dans les structures de prise en charge des PA) • Développer / généraliser le codéveloppement collaboratif • Développer des modes managériaux participatif • Développer des outils informatiques métiers / collaboratifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir les modes d'organisation en favorisant le travail collaboratif tout en laissant de l'autonomie de gestion aux équipes soignantes, et ajuster le ratio patients/soignants. • Appliquer la souplesse d'organisation des équipes dans une souplesse administrative (afin d'éviter un empilement d'indicateurs ou de mesures par exemple)
4	Redonner des marges de manœuvre aux équipes soignantes en veillant à la qualité et la pertinence des soins	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir un financement (dotation globale) équilibré / équitable pour toutes les populations et secteurs d'activité (exemple : on ne finance pas pareil le secteur PA et le secteur PH). • Renforcer les stratégies de territoire / d'établissement en mettant la qualité d'accompagnement / du soin au centre des priorités > » supprimer le dogme de la rentabilité de l'hôpital » • Diffuser une culture de dispensation de soins de qualité auprès des équipes 	
5	Sensibiliser la population générale aux atouts des métiers de la santé et aux besoins de recrutement dans ce secteur	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les initiatives nationales pour faire des métiers de la santé une priorité + campagnes publicitaires nationales en veillant à rendre le discours positif • Renforcer les initiatives locales et régionales > forum des métiers, témoignages patients et témoignages de professionnels. Ex : projet Idéo • Travailler avec les collectivités locales pour communiquer au plus près des citoyens (ex : cafés citoyens, visites d'école) • Travailler avec Pôle Emploi, les services civiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la population générale aux différents atouts des métiers de la santé et aux besoins de recrutement dans le secteur de la santé via des initiatives locales et régionales et en collaboration avec les DT.

Thème 3 : Métiers de la santé dans les territoires

Propositions détaillées (3/3)

#	Propositions très prioritaires CRSA du 6 décembre 2022	Actions identifiées le 6 décembre 2022	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
6	Créer des vocations chez les jeunes et étudiants	<ul style="list-style-type: none"> Intervenir auprès des jeunes (écoles, collèges, lycées..), à l'instar du projet "ma clinique est fantastique" (FHP), pour présenter les métiers en favorisant l'interdisciplinarité Utiliser des supports de communication générationnels (ex pour les jeunes : clips youtube, réseaux sociaux ...etc) et s'appuyant sur les compétences des étudiants en communication Développer le service sanitaire des étudiants 	<i>Non-abordé en session</i>
7	Renforcer l'interconnaissance des professionnels relative aux métiers de la santé	<ul style="list-style-type: none"> Développer les « Vis ma vie » (immersion permettant aux professionnels de prendre connaissance d'autres métiers et à terme de travailler de manière coordonnée) Développer les webinaires mêlant les professionnels et les étudiants en santé Réaliser des clips vidéos en faisant des retours d'expérience des étudiants Renforcer les stages d'observation / visites sur site 	<i>Non-abordé en session</i>
8	S'adapter à l'évolution des besoins en qualité de vie <i>des professionnels</i> en facilitant leur installation et en veillant à leur équilibre vie pro / vie perso	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès aux logements Prendre en compte la famille des professionnels, comme proposer des moyens de garde Faciliter la mobilité des professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> S'adapter à l'évolution des besoins en qualité de vie des professionnels et faciliter leur installation avec des logements et opportunités pour leur famille tout en veillant à leur équilibre vie pro / vie perso
9	Mettre en place les moyens donnant envie aux professionnels d'exercer dans des secteurs (zone géographique / secteur métier) en « tension »	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les stages d'observation dans les zones sous-denses (ex : "pass délocalisés") notamment dans le monde libéral Revoir les modalités d'application des primes d'aide à l'installation des soignants en territoire sous-dense car les contreparties ne sont pas cohérentes avec la réalité 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place les moyens donnant envie aux professionnels d'exercer dans des secteurs (zone géographique / secteur métier) en « tension » avec des stages d'observation dans les zones sous-dense, en révisant les modalités d'application de prime d'aide d'installation, et en travaillant avec les DT

Thème 4 : Vieillesse, handicap et précarité

Propositions détaillées (1/3)

#	Propositions très prioritaires CRSA du 6 décembre 2022	Actions identifiées le 6 décembre 2022	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
1	Soulager et déculpabiliser les aidants	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre un place une politique nationale • Donner les moyens aux associations de porter cette préoccupation, embaucher des professionnels pour faire les tâches administratives • Proposer des plateformes de répit à l'échelle d'un territoire de vie (pas au niveau territoire de santé), organiser des séjours aidant-aidé • Prendre en compte l'entourage dans sa globalité, dont les enfants • Prévenir des risques d'être aidant, favoriser l'accès au soin des aidants • Former les aidants sur les pathologies des aidés, les faire reconnaître leur rôle d'aidant 	<i>Non traité en atelier</i>
2	Faire connaître les dispositifs existants <ul style="list-style-type: none"> • Les rendre plus lisibles • Rationaliser les services proposés à l'échelon de territoire de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et diffuser des logigrammes simples d'aide à l'orientation (pilote à définir : DAC ?) • Simplifier, étendre aux particuliers et faire connaître le répertoire opérationnel des ressources (ROR) • Remettre l'humain dans la boucle pour l'orientation des usagers • Définir un pilote pour faire une cartographie des accompagnements existants et les diffuser (ARS) • Donner le rôle de première orientation à une structure type France Services 	<i>Non traité en atelier</i>

Thème 4 : Vieillesse, handicap et précarité

Propositions détaillées (2/3)

#	Propositions très prioritaires CRSA du 6 décembre 2022	Actions identifiées le 6 décembre 2022	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
3	<p>Mieux faire fonctionner les instances de coordination de proximité avec le concours d'une personne ressource pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner dans le parcours de vie • Conforter la coordination des interventions des professionnels sur un territoire de vie et de santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les rôles et périmètres d'intervention des instances de coordination • Déployer les fonctions de coordinateur de parcours (professionnels ou personne elle-même) avec la formation • Ne pas superposer, créer des institutions qui font le même travail • Former les professionnels à la notion de patient-usager expert 	<i>Non traité en atelier</i>
4	<p>Favoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le « aller-vers » (ex : bus de soins avec médecins et assistante sociale qui passent chez les personnes isolées, les personnes les plus précaires) • le « aller à » (notamment les solutions de transport) 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la coordination avec les CCAS qui ont la connaissance du terrain • Déployer la charte Romain Jacob (accès aux soins des personnes vivant avec un handicap) et s'en inspirer pour les autres publics • Accélérer le passage dans le droit commun des expérimentations d'aller vers (ex : taxi entre 0,5 et 2,5€ dans la communauté de communes Kreiz Breizh) • Utiliser les contrats d'objectifs et de moyens pour la mise en 	<i>Non traité en atelier</i>
5	<p>Améliorer l'image, déconstruire les préjugés, et renforcer le pouvoir d'agir des personnes vieillissantes, en situation de handicap et/ou en situation de précarité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser des initiatives par les pairs type Repaire (35) ou l'heureux-pair (22) • Favoriser l'inclusion dès l'école pour déconstruire les préjugés • Donner la parole aux personnes accompagnées (ex : consultations) • Informer et communiquer (ex : SISM) 	<i>Non traité en atelier</i>

Thème 4 : Vieillesse, handicap et précarité

Propositions détaillées (3/3)

#	Propositions très prioritaires CRSA du 6 décembre 2022	Actions identifiées le 6 décembre 2022	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
6	Développer une offre de parcours adaptée et graduée pour offrir un véritable choix pour toutes les populations.	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux analyser les besoins • Supprimer les inégalités territoriales • Anticiper les périodes de transition rapides • Faire un diagnostic / portrait de territoire sur les services du médico-social (ex : missionner les CREAI avec soutien MDPH) • Identifier qui pilote l'offre de parcours • Revoir le modèle de financement 	<i>Non traité en atelier</i>
7	Augmenter les capacités et le ratio personnels / patients	<ul style="list-style-type: none"> • Programmer la construction et l'évolution des structures (ex : Ehpad, accueil de jour, hébergement temporaire, habitats inclusifs et/ou partagés ...) et services en anticipation des évolutions démographiques • Revoir les modalités d'élaboration des PRIAC (programme interdépartemental d'accompagnement des handicapés et de la perte d'autonomie) • Donner la possibilité de contester les ratios • Pouvoir faire des contre-propositions sur les AAP / AMI pour tenir compte des inégalités territoriales (action ARS ou conseils départementaux), gérer les statistiques au niveau territorial et non régional • Consulter davantage les instances de démocratie en santé au plan local 	<i>Non traité en atelier</i>

Thème 5 : Santé mentale

Propositions détaillées (1/2)

#	Propositions très prioritaires CRSA du 6 décembre 2022	Actions identifiées le 6 décembre 2022	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
1	Renforcer l'offre en santé mentale en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre de psychiatres et de pédopsychiatres et ajouter des lits pour la pédopsychiatrie : la prise en charge des jeunes est insatisfaisante (hospitalisation en unités adultes ou en pédiatries par exemple) Mettre en place des équipes mobiles spécialisées sur la psychiatrie en relai des professionnels de l'éducation nationale Développer les consultations avancées en lien avec les services de l'hôpital (déjà mis en place en addictologie) Développer des CJS pour la prise en charge des publics fragiles en addictologie Développer les Maisons des Adolescents (MDA) sur le département (35) Trouver des alternatives aux hospitalisations au long court (20% des lits sur Rennes), avec le secteur social 	<ul style="list-style-type: none"> Inclure le renforcement de l'offre en santé mentale pour chaque étape de la vie Remettre en question le niveau d'équipement en Bretagne et la réalité terrain Renforcer les synergies et de maillage Renforcer la flexibilité et l'acceptabilité des nouveaux équipements <p><i>Exemple: développement de centres de « post cure » psychiatrique pour ne pas stigmatiser</i></p>
2	Renforcer tout ce qui peut permettre d'agir le plus possible en prévention des pathologies , de leur aggravation, des situations de crises, de l'apparition et de l'aggravation du handicap	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la détection dès le plus jeune âge (en maternelle) via des dispositifs UEMA, plus mise en place d'un suivi systématique Trouver des financements sur la prévention psy pour inclure les libéraux dans les travaux de prévention (même cas pour les CAARUD et CSAPA) Outils les professionnels de santé dans l'éducation nationale sur les questions de repérage des troubles psy (nutrition, troubles psy) + premières interventions (idem : médecine du travail) + orientation Développer de la prévention ciblée sur des publics en fragilité (jeunes migrants notamment) et dans des lieux spécifiques (festival et rave party sur addictologie) 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer et pérenniser les dispositifs existants, notamment ceux d'aller-vers existants pour la population précaire Capitaliser sur les contrats locaux de santé, les CLSM, les CSSM, les PTSM Faire face au manque de reporting et d'informations vers le grand public (<i>exemple, semaine de santé mentale: peu d'information au CRSA pour s'engager</i>) Développer les appels à projet de l'ARS santé mentale Impliquer l'entourage et les aidants en les formant et les accompagnant (ce qui permet également de renforcer le dépistage)

Thème 5 : Santé mentale

Propositions détaillées (2/2)

#	Propositions très prioritaires CRSA du 6 décembre 2022	Actions identifiées le 6 décembre 2022	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
3	Poursuivre le développement de coopérations entre soins primaires et soins spécialisés de psychiatrie d'une part, soins spécialisés et accompagnement social et médico-social d'autre part	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les sorties des patients souffrant de troubles psy. • Travailler avec les entreprises, le travail favorisant le lien social • Proposer des formations systématiquement chez Cap Emploi et Pôle Emploi sur le handicap psychique. • Favoriser le travail avec les associations pour renforcer le lien social : la rencontre et la lutte contre l'isolement sont essentiels dans la lutte contre les troubles psy – GEM (groupements d'entraide mutuelle) 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à un établissement. sanitaire d'avoir un agrément pour constituer un plateau technique sanitaire (sanitaire+ médico-social) qui permet d'avoir une communauté de recherche et d'attirer les professionnels de santé <i>Exemple: les ESAT</i> • Prendre en compte l'importance de la coopération entre sanitaire et médico-social et du PTSM pour faciliter la réhabilitation <i>Exemple: développer des antennes décentralisées</i>
4	Développer une approche de gradation des soins incluant soins primaires avec les médecins généralistes et les psychologues, soins spécialisés de psychiatrie ambulatoires et hospitaliers et soins de recours de psychiatrie.	<ul style="list-style-type: none"> • Redévelopper la formation des infirmières psy (hors IPA) : juste 6 mois de formations sur 3 ans aujourd'hui • Mettre en place des hôtels thérapeutiques permettant de traiter à la fois du soin, de l'hébergement et de socialisation voire de la protection • Renforcer la présence d'infirmiers psychiatriques aux urgences (hors CHU) 	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter une focalisation et saturation de l'hôpital • Eviter une rupture dans le parcours de soins

Thème 6 : Santé publique par l'approche populationnelle

Propositions détaillées (1/2)

#	Propositions de l'atelier CTS	Actions identifiées lors de l'atelier CTS	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
1	Acculturer les professionnels de santé, la population et les élus à la santé publique par l'approche populationnelle	<i>Sans objet</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Inclure dans les appels à projet des critères d'approche populationnelle • Avoir des ambassadeurs de l'approche populationnelle sur l'ensemble de la région • Faire connaître la démarche d'approche populationnelle, sensibiliser notamment les professionnels de santé pour leur montrer qu'ils ont toute leur place dans ce dispositif
2	Identifier les populations à risque et agir sur les déterminants de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser l'alerte et les conduites à tenir selon facteurs de risque ou l'environnement (pilote : Conseil départemental+ GCS-eSanté) 	<ul style="list-style-type: none"> • Définir, repérer et partager les critères d'éligibilité de la population à risque (définir des plateformes de repérage de la fragilité)
3	Mobiliser et coordonner les acteurs de santé, mettre en place les outils de partage d'expérience et de pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître la démarche de responsabilité populationnelle, sensibiliser notamment les professionnels de santé et praticiens de médecine douce pour leur montrer qu'ils ont toute leur place dans ce dispositif ➔ <i>Action rattachée à l'objectif 1 pendant l'atelier</i> • Elaborer un annuaire et une cartographie des acteurs et l'offre de soins du territoire (coordonnées + missions et spécialisation) • Favoriser et promouvoir le déploiement et l'utilisation du DMP sur le territoire • Identifier des professionnels « ressources » par filière prioritaire pour faire le lien entre acteurs et structures des parcours 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place les outils de partage d'expérience et de pratique • Développer les outils de télésanté et identifier les outils « territoire » • Elaborer une cartographie des actions d'approche populationnelle sur le territoire et au niveau national

Thème 6 : Santé publique par l'approche populationnelle

Propositions détaillées (2/2)

#	Propositions de l'atelier CTS	Actions identifiées lors de l'atelier CTS	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
4	Définir les besoins du territoire et les populations cibles de la démarche d'approche populationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les filières territoriales autour de 6 priorités : Diabétologie, Addictologie, Cancérologie, Cardiovasculaire, maladies respiratoires, Maladie Rénale Chronique (MRC) (nécessité de s'appuyer sur les données de santé ORSB du territoire) → <i>Remarque en atelier : l'approche populationnelle ne doit pas être réduite aux maladies chroniques</i> • Déterminer le territoire et identifier les micro-territoires à prioriser en s'appuyant sur les sous-territoires qui ont des ressources et donc plus faciles à mobiliser • Ressources à mobiliser : Mise en place d'un comité de pilotage avec représentants CPTS, hôpital, élus, représentants des usagers, ARS, CPAM, éducation nationale ; Diagnostic ORS : portraits de territoire plus ciblés ; Outil datapathologie ; CPAM ; DAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les filières territoriales autour des priorités de chaque territoire • Ressources à mobiliser : Mise en place d'un comité de pilotage avec représentants CPTS, hôpital, élus, représentants des usagers, ARS, CPAM, éducation nationale, URPS, CTS, ordres professionnels ; Diagnostic ORS : portraits de territoire plus ciblés ; Outil datapathologie ; CPAM ; DAC
5	Améliorer la qualité de vie de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les outils de télésanté et identifier les outils « territoire » → <i>Action rattachée à l'objectif 3 pendant l'atelier</i> • Renforcer les capacités d'accueil en ambulatoire et en hospitalisation complète (MCO et SSR spécialisé) • Développer les soins de support et l'ETP 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'éducation thérapeutique des patients <p><i>Recommandations d'actions non finalisées pendant l'atelier pour cet objectif.</i></p>

Thème 7 : Santé environnementale

Propositions détaillées (1/2)

#	Propositions de l'atelier CTS	Actions identifiées lors de l'atelier CTS	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
1	Mieux sensibiliser et éduquer la population sur l'état de l'environnement, les facteurs de risque environnementaux et les moyens d'agir	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser aux déterminants avec une approche positive de la santé : Changer de paradigme. S'appuyer sur les écoles et les collèges pour lancer les campagnes de prévention (Sensibiliser le jeune public)-Double effet (enfants et parents) Développer les outils pédagogiques de mesure , voir pour organiser du dépistage environnemental Développer des démarches éco santé (label éco) dans les établissements du système de soin 	<i>Non traité en atelier</i>
2	Améliorer un cadre de vie favorable à la santé	<ul style="list-style-type: none"> Faire évoluer la réglementation auprès des bâtiments publics (ex : récupération de pluie dans les écoles) Sensibiliser les élus sur la promotion de la santé Réinvestir dans les logements (améliorer le parc logement privé et public Développer une démarche d'urbanisme favorable à la santé 	<i>Non traité en atelier</i>
3	Améliorer la qualité de l'air et la qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Faire une demande pour régionaliser la politique agricole commune et accompagner les transitions du monde agricole (Réussir ensemble: attention à ne pas stigmatiser et culpabiliser les agriculteurs) Limiter la prescription médicamenteuse (pour réduire les sous-produits médicaments dans l'eau et l'environnement) Favoriser l'étiquetage pour le libre choix des consommateurs sur l'ensemble des produits, matériaux, cosmétiques 	<i>Non traité en atelier</i>

Thème 7 : Santé environnementale

Propositions détaillées (2/2)

#	Propositions de l'atelier CTS	Actions identifiées lors de l'atelier CTS	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
4	Améliorer les modes de vie et pratiques professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer le risque environnement dans le monde du travail (Santé au travail) : revêtement des bureaux, aération • Intégrer le facteur télétravail dans cette dimension – Attention au posture, l'isolement, sédentarité même si moins de trajet • Pacifier les trajets écoles et domiciles : pistes cyclables.. • Activités touristiques et nouveaux habitants : sujet sensible car manque d'eau et augmentation du nombre d'habitant 	<i>Non traité en atelier</i>
5	Prendre en compte le changement climatique et éco-anxiété	<ul style="list-style-type: none"> • Être vigilant sur le surplus d'information, d'indicateurs, etc, qui sont favorables aux comportements d'éco-anxiété • Organiser des tables rondes pour dialoguer 	<i>Non traité en atelier</i>
6	Développer une méthodologie pour favoriser la santé liée à l'environnement:	Faire un diagnostic santé environnement à l'échelle d'un territoire, faire un plan d'actions, définir des outils d'évaluation (évaluation d'impact), plaidoyer et s'assurer de la transférabilité de la méthode	<i>Non traité en atelier</i>

Thème 8 : Innovation en santé

Propositions détaillées

#	Propositions de l'atelier CTS	Actions identifiées lors de l'atelier CTS	Reformulations / ajouts lors du séminaire du 17 janvier 2023
1	Soutenir les initiatives « aller vers » et faciliter les parcours patients	<ul style="list-style-type: none"> Faire évoluer les réglementations et financements Favoriser l'interopérabilité et sécurité des systèmes informatiques Accompagner la télémédecine assistée et la téléexpertise entre professionnels Soutenir l'innovation pour faciliter l'accès aux soins des personnes avec des déficiences, et mettre en place un vrai accès aux soins pour tous Rendre accessible des matériaux spécifiques et l'accompagner avec des formations à l'innovation et l'adaptabilité des patients Sensibiliser les usagers sur les innovations et accompagner les établissements dans leur mise en place. L'innovation via des partenariats patient/professionnel de santé et développer l'éducation thérapeutique et les CLS Renforcer le passage d'une médecine descendante à une médecine transversal 	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir l'innovation pour faciliter l'accès aux soins des personnes avec des déficiences, et mettre en place un vrai accès aux soins pour tous Sensibiliser sur les innovations et accompagner les établissements et les usagers dans leur mise en place
2	Développer l'intelligence Artificielle pour support aux médecins, repérage des vulnérabilités (alertes critères) et l'aide à l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> Lancer des appels à projets sur le sujet Travailler avec des laboratoires d'idées Utiliser l'AI dans des projets/aspects préventif 	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'intelligence Artificielle pour support aux dispositifs de santé, repérage des risques (alertes critères) ,l'aide à l'autonomie et la prévention
3	Faciliter l'accès aux structures de soins et informer la population en termes de transport	<ul style="list-style-type: none"> Aménager le territoire Mettre en place des innovations de transport comme le bus prévention qui se déplace pour aller sur les territoires les plus éloignés Faire des appels de projet pour mettre en place des innovations en matière de transport Développer la domotique 	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès aux structures de soins et informer la population avec des innovations en transport via des appel de projet et le développement de la domotique
4	Proposer une banque de projets inspirants sur la base d'expériences afin de partager et capitaliser avec les personnels et la population	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte l'illectronisme et l'accessibilité pour les personnes en difficultés Valoriser les nouveaux métiers : statut innovateur 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une banque de projets avec tous les projets innovateurs, et recensé les expériences sur le plan national avec les personnels et la population afin de partager et capitaliser avec les personnels et la population
5	Développer une culture d'évaluation systématique et sur ce qui et déjà mis en place	<ul style="list-style-type: none"> Lier l'évaluation à la sécurité du dispositif une fois qu'il est validé pour le développer et pérenniser par le financement 	<ul style="list-style-type: none"> Développer une culture d'évaluation systématique et sur ce qui et déjà mis en place